



LA DEMOCRATIE DE L'UE EN ACTION

Donnez votre avis avec
l'Initiative citoyenne européenne



Initiative
citoyenne
européenne

INTRODUCTION	1
UNITÉ 1: PRESENTATION SUCCINCTE DE L'UE	3
UNITÉ 2: LA DEMOCRATIE DANS L'UE	11
UNITÉ 3: L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE	17
UNITÉ 4: LANCER ET PROMOUVOIR UNE INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE	21
ÉVALUATION DES CONNAISSANCES	25
ÉVALUATION DES CONNAISSANCES - REPONSES	27
FICHE D'INFORMATION SUR LES TRAITÉS DE L'UNION EUROPÉENNE	28
CHAMPS D'ACTION DE L'UE (UNE SELECTION)	31
LE PROCESSUS LÉGISLATIF EUROPÉEN	32

Introduction

Ce module de formation est une introduction au thème de la participation démocratique dans l'Union européenne et vise à doter les étudiants des connaissances et des compétences qui leur permettront d'exercer leurs droits en tant que citoyens de l'Union européenne. À cet effet, le module se concentre sur l'Initiative citoyenne européenne. À la fin du module, les étudiants seront en mesure de se faire une idée précise de l'objectif de l'initiative, de son fonctionnement, de son rôle dans le contexte plus large de la démocratie au sein de l'Union européenne et de la manière dont ils peuvent la mettre à profit pour participer à la transformation de leur société.

Qu'est-ce que l'Initiative citoyenne européenne?

L'Initiative citoyenne européenne permet aux citoyens de l'UE de peser sur les politiques de l'UE en inscrivant les questions qui leur tiennent le plus à cœur au programme des instances européennes. Une initiative citoyenne rassemble des personnes de différents pays de l'UE qui collectent des signatures et demandent à la Commission européenne de proposer des lois sur des sujets pour lesquels elle est compétente. Il s'agit d'une manière ascendante d'ouvrir un débat politique et de sensibiliser aux causes communes qui unissent les citoyens par-delà les frontières. L'outil a été lancé en 2012 et porte aujourd'hui ses fruits, plusieurs initiatives ayant abouti à des propositions juridiques concrètes de la part de la Commission européenne.

Pourquoi sensibiliser les étudiants à la participation démocratique dans l'UE et plus particulièrement à l'Initiative citoyenne européenne?

Dans une démocratie saine et prospère, les citoyens peuvent exprimer librement leur point de vue. Ils peuvent exercer pleinement leur droit de vote, participer au débat public et déterminer ainsi leur avenir. Ces droits durement acquis constituent le fondement de toute démocratie, et figurent parmi les piliers de l'Union européenne. (Source: Commission européenne)

L'une des valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union européenne est la démocratie. Et celle-ci ne peut être considérée comme acquise. Elle doit être activement préservée; les citoyens doivent participer aux processus démocratiques mis à leur disposition. Pour y parvenir, ils doivent comprendre ces processus. La plupart des étudiants sont conscients que les membres du Parlement européen sont élus. Il est toutefois important qu'ils réalisent également qu'ils peuvent influencer les décisions prises sur des sujets qui les passionnent au moyen d'autres outils, notamment de l'Initiative citoyenne européenne, qui est un droit fondamental de l'Union européenne introduit par le traité de Lisbonne en 2009.

L'Initiative citoyenne européenne repose par nature sur la collaboration, dans le sens où elle exige des citoyens qu'ils travaillent non seulement avec des personnes partageant les mêmes idées dans leur propre pays, mais aussi qu'ils trouvent un soutien dans plusieurs États membres. De ce fait, se familiariser avec l'Initiative citoyenne européenne revient à acquérir des connaissances en matière de coopération, d'organisation, de persuasion et de persévérance.

Que contient le module de formation?

Le module se compose de quatre unités thématiques, chacune orientée vers un objectif différent, couvrant des informations plus générales sur l'Union européenne jusqu'à des informations et des activités spécifiques liées à l'Initiative citoyenne européenne, à savoir:

- 1) Une brève introduction à l'Union européenne
- 2) La démocratie dans l'Union européenne
- 3) L'initiative citoyenne européenne
- 4) Lancer et promouvoir une initiative citoyenne européenne.

Le module inclut les supports suivants:

- Un dossier de l'enseignant, comprenant des instructions pour chaque cours, un corrigé, des informations complémentaires et des liens pour approfondir les recherches.
- Un dossier de l'élève, destiné à être utilisé pour les travaux en classe et les devoirs, pour réviser et pour approfondir les recherches. Des liens sont fournis vers les sites web utiles disponibles dans toutes les langues officielles de l'UE.
- Des exposés PowerPoint destinés à être utilisés en classe, avec du texte et des vidéos (facultatif).
- Des liens vers des fichiers vidéo. Toutes les vidéos utilisées dans le module sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'UE.
- Des activités facultatives pour chaque thème, pour travailler sous forme de projets.
- Une fiche d'information pour approfondir l'histoire de l'Union européenne.
- Une fiche d'information sur les domaines d'action de l'Union.
- Un quiz final.

Comment le module doit-il être enseigné?

Le module est conçu comme un outil flexible. Il est organisé en quatre unités thématiques, mais vous êtes libre d'adapter le matériel à votre propre environnement pédagogique (taille de la classe, équipement, heures disponibles, etc.). Les sections du plan de cours consacrées aux informations additionnelles ne sont données qu'à titre de référence. Les activités de recherche peuvent être proposées comme devoir à la maison ou réalisées pendant le cours si le temps et les installations le permettent.

Si vous manquez de temps, les informations générales peuvent être traitées en quatre leçons. Si vous avez plus de temps, vous avez la possibilité d'explorer et d'approfondir de nombreux domaines ou de mettre en œuvre des projets. Chaque unité se termine par une activité facultative sous forme de projet.

Quelles sont les approches méthodologiques utilisées dans le module?

La documentation proposée fait appel à plusieurs approches d'enseignement/apprentissage:

- Présentation directe
- Discussion en groupe
- Travaux de groupe
- Mise en œuvre de projets
- Étude personnelle
- Travaux de recherche
- Résolution de problèmes
- Jeu de rôle
- Réalisation d'un reportage

Néanmoins, nous vous invitons à utiliser d'autres approches qui, selon vous, aideront les étudiants à comprendre et à retenir les informations abordées dans les unités.

Terminologie

Malgré tous nos efforts pour réduire au minimum l'utilisation de la terminologie spécialisée, certains concepts doivent être expliqués avant d'être traités. Vous trouverez sur ce site des explications relatives aux termes utilisés par l'Union européenne: <https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary.html>. Vous pouvez sélectionner la langue officielle de votre choix.

UNITÉ 1: PRESENTATION SUCCINCTE DE L'UE

PLAN DE COURS

FINALITÉS ET OBJECTIFS:

- Identifier les valeurs de l'UE
- Présenter l'espace Schengen et le marché unique européen
- Identifier les champs d'action de l'UE

LES ÉTUDIANTS APPRENDRONT:

- L'impact de l'UE sur leur vie en général
- Les domaines de compétence spécifiques que couvre l'UE et qui ont un impact sur leur vie quotidienne

LES ÉTUDIANTS S'EXERCERONT:

- À la recherche
- À utiliser le site web Europa
- À la discussion et au partage d'informations

MATÉRIEL NÉCESSAIRE:

- PowerPoint de l'unité 1
- Vidéos 1 à 3

Étapes du cours

QUE SAVONS-NOUS DE L'UE?



- 1) Écrivez les lettres «UE» au tableau. Invitez les étudiants à indiquer quels mots ou phrases courtes ils associent à l'UE. Écrivez-les au tableau pour former un nuage de mots. Vous pouvez également utiliser une application telle que Mentimeter (facultatif).
- 2) Invitez les étudiants à réfléchir pendant quelques minutes à ce qu'ils ont proposé; par exemple, le sentiment est-il généralement positif/négatif? À quoi les étudiants associent-ils l'UE?

PRESENTATION SUCCINCTE DE L'UE



- 3) Visionnez la vidéo 1 (**diapositive 2 du PowerPoint**). La vidéo présente les grandes réalisations de l'Union européenne. Demandez aux étudiants s'ils reconnaissent ou peuvent identifier certaines d'entre elles.

Exemples: Corps européen de solidarité (jeunes aidant les communautés); réfugiés; démocratie; solidarité (Charlie Hebdo); prix Nobel de la paix; création de l'Union européenne; réunification de l'Allemagne; traité de Rome (1957) instituant la Communauté économique européenne.

- 4) Expliquez que l'Union européenne s'est construite sur une série de traités auxquels tous les pays membres adhèrent. Ils établissent les objectifs et les valeurs auxquels tous les membres souscrivent, ainsi que les champs d'action de l'Union européenne. Demandez aux étudiants de se reporter à la page 26 du **dossier de l'élève**. Elle leur sera utile pour leurs devoirs ou peut constituer le sujet d'une leçon distincte, le cas échéant.

VALEURS DE L'UE



- 5) Visionnez la vidéo 2 (**diapositive 3 du PowerPoint**). La vidéo met en lumière les six valeurs de l'Union européenne.

«L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.»

Article 2 du traité de Lisbonne



- 6) Présentez la **diapositive 4 du PowerPoint**. À défaut d'utiliser le PowerPoint, invitez les étudiants à se référer à la page 1 du **dossier de l'élève**.
- 7) Expliquez que l'UE repose sur six valeurs fondamentales qui sous-tendent toutes les politiques et actions de l'UE.
- 8) Reprenez les six valeurs de la présentation PowerPoint ou écrivez les éléments suivants au tableau:
- Dignité humaine
 - Liberté
 - Démocratie
 - Égalité
 - État de droit
 - Droits de l'homme



Demandez aux étudiants de se reporter à la page 1 du **dossier de l'élève**. Divisez ensuite la classe en petits groupes. Demandez à chaque groupe de classer les valeurs par ordre d'importance. Ils doivent pouvoir justifier leur opinion et définir la valeur. Les notes ci-dessous vous aideront. Notez qu'aucun ordre n'est «juste» ou «faux».

LES VALEURS FONDAMENTALES DE L'UNION EUROPÉENNE

DIGNITÉ HUMAINE

La notion de dignité humaine renvoie à la croyance selon laquelle toute personne possède une valeur particulière liée uniquement à son humanité. Cette notion n'a rien à voir avec son appartenance à une classe sociale, à une race, à un sexe, à une religion, à des capacités ou à tout autre facteur autre que le fait qu'elle soit un être humain.

La dignité humaine légitime les droits de l'homme. Lorsque les personnes sont divisées et se voient accorder une valeur déterminée en fonction de caractéristiques telles que la catégorie sociale, le sexe, la religion, etc., il en résulte des sociétés inégales dans lesquelles la discrimination est omniprésente. Ceux à qui l'on attribue une valeur plus élevée bénéficient d'un traitement préférentiel. Quiconque n'entre pas dans la catégorie des privilégiés peut laisser pour compte ou opprimé.

LIBERTÉ

La liberté de circulation donne aux citoyens le droit de circuler et de résider librement dans l'Union. Les libertés individuelles telles que le respect de la vie privée, la liberté de pensée, de religion, de réunion, d'expression et d'information sont protégées par la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

DÉMOCRATIE

L'UE repose sur la démocratie représentative et participative. La citoyenneté européenne implique de jouir de droits politiques. Tout citoyen adulte de l'UE a le droit de se porter candidat et de voter aux élections du Parlement européen. Les citoyens de l'UE ont le droit de se porter candidat et de voter dans leur pays de résidence ou dans leur pays d'origine. Ils peuvent également influencer directement sur la politique de l'UE grâce à des outils tels que l'Initiative citoyenne européenne.

ÉGALITÉ

L'égalité renvoie à l'égalité des droits de tous les citoyens devant la loi. Toutes les politiques européennes s'appuient sur le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes, fondement de l'intégration européenne. Elle s'applique à tous les domaines. Le principe «à travail égal, salaire égal» a été inscrit dans le traité de Rome en 1957.

ÉTAT DE DROIT

L'UE repose sur l'État de droit. Chacune des actions de l'UE repose sur des traités, volontairement et démocratiquement acceptés par les pays de l'UE. Le droit et la justice sont défendus par un pouvoir judiciaire indépendant. Les États membres de l'UE ont confié la compétence finale à la Cour de justice européenne, dont les arrêts doivent être respectés par tous.

DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'homme sont protégés par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Il s'agit du droit à ne pas subir de discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, du droit à la protection des données à caractère personnel et du droit d'accès à la justice.



- 9) Chaque groupe est invité à partager ses choix et son raisonnement avec le reste des élèves. Donnez à chaque groupe la possibilité de présenter brièvement ses idées, puis consacrez quelques minutes supplémentaires à la discussion en groupe.

L'ESPACE SCHENGEN



- 10) Demandez aux étudiants dans quels États membres de l'Union européenne ils se sont déjà rendus (le cas échéant) puis demandez-leur si certains d'entre eux ont visité des pays situés en dehors de l'Union. Demandez-leur de comparer ces expériences. Encouragez-les à réfléchir en termes de facilité de passage des frontières, de durée du séjour, d'exigences en matière de visa, etc.

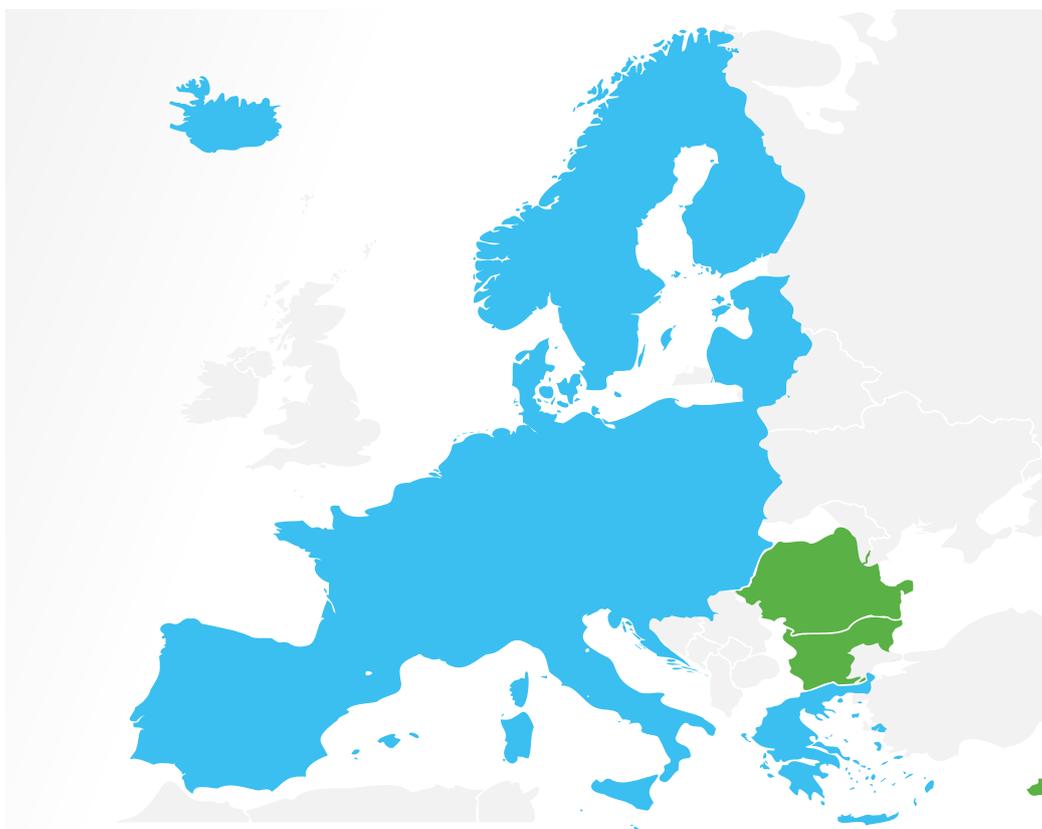
L'espace Schengen est un espace de libre circulation pour plus de 400 millions de citoyens de l'UE, ainsi que pour les ressortissants de pays tiers vivant dans l'UE ou visitant l'UE en tant que touristes, étudiants dans le cadre d'un programme d'échange ou à des fins professionnelles (toute personne légalement présente dans l'UE).



- 11) Présentez la **diapositive 5 du PowerPoint**. Si vous n'utilisez pas le PowerPoint, écrivez «Espace Schengen» au tableau.



- 12) Invitez les étudiants à noter tous les pays de l'espace Schengen auxquels ils pensent dans le **dossier de l'élève** (p. 2). Ensuite, présentez la **diapositive 6 du PowerPoint**. Si vous n'utilisez pas le PowerPoint, lisez les réponses figurant dans la boîte d'information.



Membres de l'espace Schengen (janvier 2023):

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

La Roumanie, la Bulgarie et Chypre sont toujours (depuis janvier 2023) des pays candidats. La République d'Irlande s'est retirée de l'accord.

https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/schengen-borders-and-visa/schengen-area_fr

MARCHE UNIQUE ET UNION DOUANIERE



13) Visionnez la vidéo 3 (**diapositive 7 du PowerPoint**). La vidéo explique les avantages du marché unique.



14) Passez à la **diapositive 8 du PowerPoint** ou écrivez au tableau: Marchandises, Capitaux, Services, Personnes. Expliquez qu'ils circulent tous librement au sein du marché unique.



15) Divisez la classe en quatre groupes et attribuez une liberté à chaque groupe. Donnez aux groupes quelques minutes pour réfléchir aux avantages de ces libertés du point de vue a) des entreprises et b) des citoyens de l'UE. Invitez-les à réfléchir à la manière dont ils en ont bénéficié personnellement.

Libre circulation des marchandises

La libre circulation des marchandises signifie qu'il n'y a pas de droits de douane ni de restrictions quantitatives entre les États membres. Ainsi, les fournisseurs sont libres de vendre leurs produits dans toute l'UE sans aucune restriction, ce qui leur permet de développer leurs activités. Les consommateurs sont libres d'acheter dans l'ensemble de l'Union et de rechercher la meilleure offre.

La normalisation dans l'Union signifie que les consommateurs peuvent être sûrs qu'un produit acheté dans n'importe quel État membre est fabriqué selon les mêmes normes minimales, en termes de performances et de sécurité. Leurs droits de consommateurs sont également protégés, quel que soit l'endroit où ils achètent dans l'UE.

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/38/free-movement-of-goods>

Libre circulation des capitaux

La libre circulation des capitaux permet aux citoyens d'effectuer de nombreuses opérations à l'étranger, telles que l'ouverture de comptes bancaires, l'achat d'actions dans des sociétés étrangères, l'investissement là où le rendement est le plus élevé et l'achat de biens immobiliers.

Les entreprises européennes peuvent investir dans d'autres entreprises européennes, les détenir et participer activement à leur gestion. Elles peuvent également lever des fonds, par exemple sous forme de prêts, dans les pays où les conditions sont les plus avantageuses.

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/financial-markets/capital-movements_fr

Libre circulation des services

Les professionnels et les entreprises ont la liberté de fournir leurs services partout dans l'Union, que ce soit de manière temporaire ou permanente. Pour que cela soit possible, l'UE s'est efforcée de faciliter la reconnaissance des qualifications dans l'ensemble de l'Union.

Par exemple, les appels d'offres gouvernementaux pour des services (à quelques exceptions près) sont désormais publiés dans toute l'UE, ce qui permet aux entreprises/consortiums de n'importe quel pays de l'UE de soumettre une offre. Les entreprises et les gouvernements peuvent ainsi sélectionner l'offre la plus avantageuse parmi un éventail plus large.

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/40/freedom-of-establishment-and-freedom-to-provide-services>

Libre circulation des personnes

Les citoyens de l'UE ont le droit de s'installer dans n'importe quel pays de l'UE pour y vivre, y travailler, y étudier, y chercher un emploi ou y prendre leur retraite. Ils peuvent séjourner dans un autre pays de l'UE jusqu'à trois mois sans s'y faire enregistrer, mais ils peuvent être tenus de signaler leur présence. Les seules conditions à remplir sont de posséder une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité. S'ils restent plus de trois mois, ils sont tenus d'enregistrer leur résidence. La libre circulation des travailleurs implique l'abolition de toute discrimination fondée sur la nationalité en matière d'emploi, de rémunération et d'autres conditions de travail et d'emploi. Cet article stipule en outre qu'un travailleur de l'UE a le droit d'accepter une offre d'emploi, de se déplacer librement dans le pays, d'y séjourner aux fins d'un emploi et de rester ensuite dans le pays sous certaines conditions.

https://europa.eu/youreurope/citizens/residence/residence-rights/index_fr.htm#eu-citizen

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/41/free-movement-of-workers>

CHAMPS D'ACTION



16) Montrez la **diapositive 9 de la présentation PowerPoint** ou demandez aux étudiants de se reporter à la fiche d'information figurant à la page 30 du **dossier de l'élève**.

L'Union européenne ne peut agir que dans les domaines dans lesquels les États membres l'ont autorisée à le faire, par le biais des traités de l'UE.

17) Invitez les étudiants à noter dans le **dossier de l'élève** (p. 3) le domaine dans lequel s'inscrivent les avantages suivants:

1. Vous bénéficiez d'une garantie d'au moins deux ans lorsque vous achetez un nouvel ordinateur portable. (Protection des consommateurs)
2. Si votre vol est fortement retardé ou annulé, vous recevez une indemnisation. (Transport)
3. Les diplômes obtenus dans un pays de l'UE sont reconnus dans un autre pays.. (Marché unique)
4. Le nombre minimum de 20 jours de congé par an pour un employé à temps plein. (Emploi et affaires sociales)
5. La quantité maximale de cabillaud que les pêcheurs sont autorisés à capturer. (Pêche)
6. La quantité d'énergie (gaz/électricité) qui doit provenir de sources d'énergie renouvelables, comme l'énergie solaire et éolienne. (Énergie)
7. La quantité maximale de particules fines autorisée dans l'air. (Environnement).

Les traités établissent qui peut légiférer ou non dans tel ou tel domaine: l'UE, les gouvernements nationaux, ou les deux. Expliquer que l'UE possède différents [niveaux de compétence](#):



L'UE compte trois niveaux de compétence (**diapositive 9 du PowerPoint**):

- a) Compétence exclusive: l'Union est la seule à pouvoir légiférer et les États membres se contentent d'appliquer (par ex., l'union douanière, les règles de concurrence pour le marché unique, la politique monétaire pour les pays de la zone euro)
- b) Compétence partagée: les États membres peuvent légiférer et adopter des mesures juridiquement contraignantes si l'Union ne l'a pas fait (par ex., l'agriculture, la pêche, l'environnement, la protection des consommateurs,, les transports, l'énergie, etc.)
- c) Compétence d'appui: l'UE adopte des mesures pour soutenir ou compléter les politiques des États membres (par ex., la protection et l'amélioration de la santé humaine, l'industrie, la culture, le tourisme, l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport, la protection civile, la coopération administrative) (**Diapositive 10 du PowerPoint**)

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/division-of-competences-within-the-european-union.html>



FIN DU COURS

18) Assurez-vous que les étudiants comprennent les devoirs qu'ils doivent faire à la maison et qui figurent dans le **dossier de l'élève** (p. 5 à 7).

19) Pour conclure le cours, invitez les étudiants à réfléchir et à discuter brièvement de ce qu'ils ont appris durant le cours.

ACTIVITE FACULTATIVE



En vue du prochain cours, invitez les étudiants à noter les choses qu'ils observent dans leur vie quotidienne et qui résultent de la législation de l'UE. Au début de l'unité suivante, les étudiants partageront le fruit de leurs recherches.

Corrigé de l'unité 1 Révision du cours

Ex. 1) 1b, 2d, 3c, 4a, 5e

Ex. 2) I. b, II. e, III. c, IV. d, V. a

Ex. 3) Réponses des étudiants:

[dignité](#), [liberté](#), [démocratie](#), [égalité](#), [état de droit](#), [droits de l'homme](#).

Ex. 4)

a) F (Suisse, Liechtenstein, Norvège et Islande)

b) V

c) F (Vous aurez toujours besoin d'une pièce d'identité dans les aéroports, pour vous enregistrer dans un hôtel, etc. De nombreux pays exigent également que les personnes soient munies d'une pièce d'identité.)

d) V (Aucun des pays ayant des frontières terrestres avec la Grèce n'est membre de l'espace Schengen)

e) F (Il n'y a pas non plus de contrôles d'immigration entre l'Espagne et la France. Mais même s'il est entré en France en passant par un pays non-membre de l'UE, celui-ci aura un visa Schengen, qui est valable pour la France).

Ex. 5)

a) Capitaux/personnes

b) Services/capitaux

c) Marchandises/capitaux/établissement

d) Marchandises/capitaux

e) Personnes

Ex. 6) Réponses des étudiants.

Ex. 7)

a) Partagés

b) Soutenus

c) Exclusifs

UNITÉ 2: LA DEMOCRATIE DANS L'UE

PLAN DE COURS

FINALITÉS ET OBJECTIFS:

- Introduire l'idée de démocratie participative
- Présenter les principaux organes législatifs de l'UE
- Expliquer les mécanismes d'élaboration de la législation de l'UE
- Décrire le principe de l'Initiative citoyenne européenne

LES ÉTUDIANTS APPRENDRONT:

- Les principales institutions de l'UE
- Le processus législatif de l'UE
- Leur contribution à l'élaboration des politiques de l'UE

LES ÉTUDIANTS S'EXERCERONT:

- À la recherche
- À utiliser le site web Europa
- À la discussion et au partage d'informations

MATÉRIEL NÉCESSAIRE:

- PowerPoint de l'unité 2
- Vidéos 4 à 6

Étapes du cours

- 1) Vérifiez que les devoirs du cours précédent ont bien été faits, y compris l'activité facultative le cas échéant.

INTRODUCTION



- 2) Écrivez le mot «Démocratie» au tableau. Invitez les étudiants à préciser ce qu'ils entendent par ce terme. Laissez les étudiants échanger leurs points de vue sur ce qu'ils savent des institutions démocratiques de leur pays.



- 3) Présentez la **diapositive 2 du PowerPoint**. Expliquez à vos élèves que vous allez aborder dans le cours deux types de démocratie: la démocratie représentative et la démocratie participative.

La **démocratie représentative** désigne une forme de gouvernement dans laquelle les citoyens **élisent** leurs représentants (par exemple, les membres du parlement) qu'ils **autorisent** à proposer et à adopter des lois en leur nom.

La **démocratie participative** fait référence aux mécanismes par lesquels les citoyens sont **impliqués dans les processus de prise de décision publique**, complétant ainsi la démocratie représentative.

LES ORGANES DECISIONNELS DE L'UE



- 4) Présentez la **diapositive 3 du PowerPoint**. Expliquez que l'UE compte trois institutions principales chargées de proposer et d'adopter la législation: la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE



5) Présentez la **diapositive 4 du PowerPoint**. Présentez la Commission européenne.

Quel est le rôle de la Commission européenne?

Elle propose de nouvelles lois

La Commission européenne est la seule institution de l'UE habilitée à soumettre au Parlement européen et au Conseil de l'UE, pour adoption, des textes législatifs:

- qui protègent les intérêts de l'UE et de ses citoyens sur les questions qui ne peuvent être traitées efficacement au niveau national;
- dont les détails techniques sont corrigés par la consultation d'experts et du public;

Elle gère les politiques de l'UE et alloue les fonds de l'UE

- en fixant les priorités de l'UE en matière de dépenses, en concertation avec le Conseil et le Parlement;
- en préparant les budgets annuels pour approbation par le Parlement et le Conseil;
- en supervisant la manière dont l'argent est dépensé, sous le contrôle de la Cour des comptes;

Elle applique la législation de l'UE

- de concert avec la Cour de justice, veille à ce que le droit de l'UE soit correctement appliqué dans tous les pays membres;

Elle représente l'UE au niveau international

- en s'exprimant au nom de tous les pays de l'UE dans les instances internationales, en particulier dans les domaines de la politique commerciale et de l'aide humanitaire;
- en négociant des accords internationaux pour le compte de l'UE.

Composition

La direction politique est assurée par une équipe de 27 commissaires (un par pays de l'UE), sous la direction du ou de la président(e) de la Commission, qui désigne les responsables des différents domaines d'action. Le ou la président(e) est nommé(e) par le Conseil européen (représentant les chefs d'État ou de gouvernement de chaque pays de l'UE) sur la base des résultats des élections au Parlement européen. Le Parlement européen l'approuve à son tour. Les autres membres sont désignés par leur pays et sont soumis à une procédure d'approbation associant le ou la président(e) nouvellement élu(e), le Parlement européen et le Conseil européen.

https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/european-commission_fr



6) Présentez la **diapositive 5 du PowerPoint**. Présentez le Conseil de l'Union européenne.

Quel est le rôle du Conseil de l'UE?

Il négocie et adopte la législation de l'UE

Le Conseil est un décideur incontournable de l'UE.

Il négocie et adopte les actes législatifs dans la plupart des cas avec le Parlement européen. Il se compose de ministres de tous les pays de l'UE.

Il coordonne les politiques des États membres

Le Conseil est chargé de coordonner les politiques des États membres dans des domaines spécifiques, tels que:

- les politiques économiques et fiscales;
- l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport;
- la politique de l'emploi.

Il élabore la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE

Le Conseil définit et met en œuvre la politique étrangère et de sécurité de l'UE sur la base des orientations fixées par le Conseil européen. Cet engagement concerne également l'aide au développement et l'aide humanitaire, la défense et le commerce de l'Union européenne.

Il conclut des accords internationaux

Le Conseil donne mandat à la Commission de négocier, au nom de l'UE, des accords entre l'UE et des pays tiers et des organisations internationales. À l'issue des négociations, le Conseil décide de la signature et de la conclusion de l'accord.

Il adopte le budget de l'UE

Le Conseil adopte le budget de l'UE avec le Parlement.

La période budgétaire couvre l'année civile. Le budget est généralement adopté en décembre et entre en vigueur le 1er janvier de l'année suivante.

<https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/>



7) Visionnez la vidéo 4 (**diapositive 6 du PowerPoint**) sur les élections européennes. Demandez aux étudiants s'ils savent qui sont les députés européens de leur région. Quand ont eu lieu les dernières élections? Quand auront lieu les prochaines élections? Pensez-ils qu'il est important de voter lors des élections? Pourquoi/pourquoi non?



8) Présentez la **diapositive 7 du PowerPoint**. Présentez le Parlement européen.

Quel est le rôle du Parlement européen?

Il légifère

- en adoptant des lois européennes, en collaboration avec le Conseil de l'UE, sur la base de propositions de la Commission européenne;
- en statuant sur les accords internationaux;
- en décidant des élargissements;
- en révisant le programme de travail de la Commission et en lui demandant de proposer une législation.

Il supervise

- grâce à un contrôle démocratique de toutes les institutions de l'UE [utiliser ici un langage simple pour que les étudiants comprennent mieux];
- en élisant le président de la Commission et en approuvant la Commission en tant qu'organe; par la possibilité de voter une motion de censure, obligeant la Commission à démissionner;
- en octroyant la décharge, c'est-à-dire en approuvant la manière dont les budgets de l'UE ont été dépensés;
- en examinant les pétitions des citoyens et en organisant des enquêtes;
- en discutant de la politique monétaire avec la Banque centrale européenne;
- en interrogeant la Commission et le Conseil;
- par des observations électorales.

Il prépare le budget

- en adoptant le budget de l'UE, conjointement avec le Conseil;
- en approuvant le budget à long terme de l'UE, le «cadre financier pluriannuel».

Composition

Les élections sont organisées tous les 5 ans. Le nombre de députés européens de chaque pays est à peu près proportionnel à sa population: aucun pays ne peut avoir moins de 6 ou plus de 96 députés européens et le nombre total ne peut pas dépasser 705 (704 plus le ou la président(e)). Les députés européens sont regroupés par affiliation politique, et non par nationalité.

Le ou la président(e) représente le Parlement auprès des autres institutions de l'UE et du monde extérieur et donne le feu vert final au budget de l'UE.

https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/european-parliament_fr

LE PROCESSUS LEGISLATIF



9) Invitez les étudiants à expliquer comment les lois sont adoptées dans leur pays. Si nécessaire, expliquez.



10) Visionnez la vidéo 5 (**diapositive 8 du PowerPoint**), qui explique comment les lois sont adoptées dans l'UE. Expliquez que la manière dont l'UE prend ses décisions garantit que les points de vue et les besoins de toutes les parties concernées sont pris en considération: l'UE en tant qu'organe, les États membres individuels et les citoyens de ces États.



11) Présentez la **diapositive 9 du PowerPoint**. Servez-vous de l'organigramme pour vérifier que les étudiants ont compris les bases du processus de prise de décision.

Le processus législatif

NB: il s'agit d'une description simplifiée.

1. La Commission européenne propose des lois et des politiques de sa propre initiative. Elle peut également répondre aux invitations qui lui sont adressées par:
 - le Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement de chaque pays de l'UE);
 - le Conseil de l'Union européenne (ministres de chaque pays de l'UE);
 - le Parlement européen (élu directement par les citoyens de l'UE);
 - Les citoyens eux-mêmes, à la suite d'une [Initiative citoyenne européenne](#) réussie.
2. La Commission consulte les parties prenantes et les citoyens, puis envoie sa proposition au Parlement européen et au Conseil de l'UE.
3. Une série d'amendements et de contre-amendements peut suivre.
4. Si le Parlement européen et le Conseil de l'UE sont finalement d'accord, la proposition est adoptée.

Certains actes (règlements et décisions) acquièrent automatiquement un caractère obligatoire dans toute l'UE à la date de leur entrée en vigueur. D'autres (directives) doivent être incorporées dans le droit national par les pays de l'UE. La Commission vérifie que la législation de l'UE est appliquée correctement et en temps voulu, et prend des mesures si ce n'est pas le cas. À ce titre, la Commission est qualifiée de «gardienne des traités».

https://ec.europa.eu/info/law/law-making-process_fr

<https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/powers-and-procedures/legislative-powers>

PRESENTATION DE L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE



- 12) Visionnez la vidéo 6 (**diapositive 10 du PowerPoint**), qui présente l'Initiative citoyenne européenne. Expliquez aux étudiants que l'Initiative citoyenne européenne offre aux citoyens ordinaires la possibilité d'influencer la politique de l'UE, créant ainsi une forme de démocratie participative.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Initiative citoyenne européenne en cliquant sur le lien ci-dessous (les informations sont disponibles dans toutes les langues de l'UE):

<https://europa.eu/citizens-initiative/fr>

FIN DU COURS



- 13) Assurez-vous que les étudiants comprennent les tâches à accomplir pour le cours suivant dans le **dossier de l'élève** (p.13 à 15).
- 14) Avant de quitter les lieux, les étudiants sont invités à se regrouper par deux et à réfléchir à trois questions à poser à leur partenaire sur le contenu du cours. Ils s'interrogent mutuellement et se répondent.



ACTIVITE FACULTATIVE

Les étudiants élaborent une courte enquête à l'intention de leurs camarades de classe afin de savoir ce qu'ils savent du fonctionnement de l'Union européenne et de ses responsabilités. Ils analysent et discutent les résultats en classe.

Corrigé de l'unité 2 Révision du cours

Ex. 1) a. Cm Cn b. P c. Cm d. Cn e. P Cn f. Cm g. P h. P Cn

Ex. 2) a. 3 b. 1 c. 4 d. 6 e. 2 f. 5

Ex. 3) a. F (seulement la Commission) b. F (le Parlement et le Conseil) c. V d. V e. F (uniquement dans les champs d'action où il/elle est compétent(e))

UNITÉ 3: L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE

PLAN DE COURS

FINALITÉS ET OBJECTIFS:

- Présenter l'Initiative citoyenne européenne
- Incitez les étudiants à réfléchir à des questions qui leur tiennent à cœur et qui mériteraient d'être abordées au niveau de l'UE

LES ÉTUDIANTS APPRENDRONT:

- Ce qu'est l'Initiative citoyenne européenne
- Les règles de fonctionnement d'une Initiative citoyenne européenne
- Ce qui fait la réussite d'une campagne

LES ÉTUDIANTS S'EXERCERONT:

- À la planification
- Au travail en équipe
- Au brainstorming
- À la navigation sur les sites web de l'ICE et d'Europa

MATÉRIEL NÉCESSAIRE:

- PowerPoint de l'unité 3
- Vidéos 6 et 7

Étapes du cours

- 1) Vérifiez que les devoirs du cours précédent ont bien été faits, et les résultats de l'activité facultative le cas échéant.
- 2) Les étudiants doivent s'être préparés à répondre aux questions suivantes:
 - a) Dans quelle mesure vous intéressez-vous au fonctionnement de l'Union européenne? Suivez-vous ses activités sur les réseaux sociaux ou dans la presse?
 - b) Trouvez-vous que la façon dont les décisions sont prises par l'Union européenne est démocratique?
 - c) Selon vous, comment l'Union européenne pourrait-elle devenir plus démocratique?

Accordez le temps nécessaire à la discussion.

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE - LES ETAPES

- 3) Après avoir fermé le **dossier de l'élève**, demandez aux étudiants ce dont ils se souviennent du cours précédent sur l'ICE. Ensuite, visionnez de nouveau la vidéo 6 (**diapositive 2 du PowerPoint**).

Principales étapes

1. Trouvez six autres personnes issues de six autres pays de l'UE, qui ont le droit de voter aux élections européennes, pour faire équipe avec vous.
2. Définissez votre objectif et demandez à la Commission d'enregistrer l'initiative.
3. Une fois approuvée, l'initiative est publiée sur le site web.
4. Rassemblez 1 million de signatures dans au moins 7 pays de l'UE dans un délai de 12 mois (en ligne ou sur papier).
5. Faites vérifier les déclarations de soutien par les autorités nationales.
6. Soumettez votre initiative à la Commission.
7. Vous obtenez une rencontre avec la Commission.
8. Une audition publique est organisée au Parlement européen.
9. La Commission européenne vous répond.
10. La Commission assure le suivi des actions proposées, le cas échéant.

Pour en savoir plus: https://europa.eu/citizens-initiative/_fr

- 
- 4) Demandez quelles sont les étapes à suivre pour lancer une initiative. Laissez les étudiants répondre, puis montrez la **diapositive 3 du PowerPoint** ou demandez-leur d'ouvrir le **dossier de l'élève** à la page 16.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REUSSITE D'UNE INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE?

- 
- 5) Dans le cadre de leurs devoirs, les étudiants se sont vu demander de préparer ce qui suit: *Allez sur https://europa.eu/citizens-initiative/_fr. Trouvez une initiative que vous seriez prêt à soutenir. Pour le cours suivant, préparez un exposé sur les raisons pour lesquelles vous souhaiteriez soutenir cette initiative.* Demandez à tous les étudiants (ou sélectionnez-en plusieurs) de partager leurs choix avec la classe.
- 
- 6) Demandez aux élèves s'ils seraient prêts à soutenir toutes les initiatives mentionnées. Quelles sont celles qu'ils ne pourraient pas soutenir? Pourquoi?
- 
- 7) Demandez aux élèves ce qui fait une bonne ICE. Demandez-leur de réfléchir, en termes généraux, à ce que seraient les conditions d'une ICE réussie.

Réponses possibles:

- Il doit s'agir d'un sujet qui touche ou concerne la majorité des pays de l'UE.
- Elle doit trouver un écho auprès d'un large public.
- Il doit s'agir d'une question qui peut faire l'objet d'une loi (et non d'une simple question morale).
- La demande d'action doit être spécifique (et non pas simplement «il faut faire quelque chose»).
- Un lien clair doit être établi entre ce qui est demandé à la Commission et la solution au problème.



8) Visionnez la vidéo 7 (**diapositive 4 du PowerPoint**).



9) Montrez la **diapositive 5 du PowerPoint** ou demandez aux étudiants de consulter la page 30 du **dossier de l'élève**. Divisez la classe en groupes de trois ou quatre personnes. Expliquez que les initiatives doivent s'inscrire dans l'un des domaines d'action de l'UE pour lesquels la Commission peut présenter une proposition d'acte juridique. Demandez à chaque groupe de proposer une idée d'initiative qui s'inscrirait dans l'un des champs d'action. Accordez du temps à la discussion, puis à chaque groupe pour qu'il donne son avis.



Exemples de champs d'action de l'UE: Agriculture et protection animale, Environnement et climat, Sécurité alimentaire, Soins de santé, Protection des consommateurs, Culture et médias, Éducation, jeunesse et sports, Énergie, Non-discrimination, Aide humanitaire, Transports.

À consulter également:

https://europa.eu/citizens-initiative/how-it-works/how-start-initiative-step-step/faq-eu-competences-and-commission-powers_fr

Pour savoir si la Commission peut proposer un acte juridique, vous devez rechercher les mentions explicites dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, comme dans les exemples suivants:

TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE (VERSION CONSOLIDÉE)

TROISIÈME PARTIE

LES POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES DE L'UNION

TITRE XX

ENVIRONNEMENT

Article 192

(ex-article 175 TCE)

1. Le Parlement européen et le Conseil, statuant conformément à la procédure législative ordinaire et après consultation du Comité économique et social et du Comité des régions, décident des actions à entreprendre par l'Union en vue de réaliser les objectifs visés à l'article 191.



[EUR-Lex - 12012E192 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

12008E078

Version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - TROISIÈME PARTIE: LES POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES DE L'UNION - TITRE V: L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE - Chapitre 2: Politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration - Article 78 (ex-articles 63, points 1 et 2, et 64, paragraphe 2, TCE)

Journal officiel n° 115 du 09/05/2008 p. 0076 - 0077

Article 78

(ex-articles 63, points 1 et 2, et 64, paragraphe 2, TCE)



3. Au cas où un ou plusieurs États membres se trouvent dans une situation d'urgence caractérisée par un afflux soudain de ressortissants de pays tiers, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut adopter des mesures provisoires au profit du ou des États membres concernés. Il statue après consultation du Parlement européen.

[EUR-Lex - 12008E078 - FR - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2016:202:FULL&from=fr#page=17>

10) Inscrivez les idées au tableau et demandez aux étudiants de voter pour une idée qu'ils soutiendraient collectivement (ou majoritairement).



11) Invitez les étudiants à se remettre en groupe. En gardant à l'esprit la procédure ICE, demandez aux étudiants de réfléchir à la manière dont ils mèneraient cette campagne, en se concentrant sur les points suivants (**diapositive 6 du PowerPoint**):

- Comment nommeriez-vous la campagne?
- Comment allez-vous trouver des partenaires dans 6 autres pays de l'UE?
- Quels sont les postes de dépenses possibles?
- Comment allez-vous collecter des fonds pour votre campagne?
- Comment allez-vous «vendre» votre idée pour obtenir des signatures?
- Comment allez-vous attirer l'attention des médias?

Les étudiants peuvent prendre des notes dans le **dossier de l'élève**.



12) Réunissez le groupe et demandez aux étudiants de vous faire part de leurs commentaires.

FIN DU COURS

13) Assurez-vous que les étudiants comprennent les devoirs qu'ils ont à faire (p. 18 et 19).

ACTIVITE FACULTATIVE



Les étudiants créent une boîte à idées ou organisent un sondage en ligne pour identifier les questions qui préoccupent les autres étudiants de leur école au niveau européen.

UNITÉ 4: LANCER ET PROMOUVOIR UNE INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE

PLAN DE COURS

FINALITÉS ET OBJECTIFS:

- Permettre aux étudiants de créer leur propre campagne
- Explorer les compétences en matière de communication

LES ÉTUDIANTS APPRENDRONT:

- Les bases d'une communication réussie
- La sensibilisation du public
- Ce qui fait la réussite d'une campagne

LES ÉTUDIANTS S'EXERCERONT:

- À la planification
- Jeu de rôle
- Au travail en équipe
- Au brainstorming
- Au ciblage d'une campagne

MATÉRIEL NÉCESSAIRE:

- PowerPoint de l'unité 4 (facultatif)

Étapes du cours

VERIFICATION DES DEVOIRS



- 1) Les étudiants sont invités à analyser une campagne qu'ils pensent pouvoir soutenir. Passez à la **diapositive 2 du PowerPoint** ou écrivez les rubriques suivantes au tableau: Texte, Images/vidéo, Graphiques, Partenaires, Autres. Demandez aux étudiants de décrire brièvement les aspects réussis de la campagne qu'ils ont choisie et regroupez-les sous ces rubriques.



- 2) Accordez du temps pour discuter des raisons pour lesquelles les étudiants pensent que ces campagnes ont réussi de manière générale.

Pensez à des aspects tels que

- L'attractivité générale;
- Le réalisme;
- Les préoccupations sociales/politiques/économiques;
- Les champs d'action de l'UE.

Découvrez des campagnes réussies:

[https://europa.eu/citizens-initiative/find-initiative_fr?STATUS\[0\]=ANSWERED](https://europa.eu/citizens-initiative/find-initiative_fr?STATUS[0]=ANSWERED)

Découvrez les campagnes en attente de réponse:

https://europa.eu/citizens-initiative/find-initiative_fr?CATEGORY%5B0%5D=any&STATUS%5B0%5D=SUBMITTED&SECTION=ALL



- 3) Les étudiants doivent réfléchir à la campagne pour laquelle ils ont voté dans l'unité 3 et aux moyens qu'ils mettraient en œuvre pour que cette campagne réussisse en menant une action à la fois en ligne et hors ligne. Accordez-leur un peu de temps pour discuter de leurs idées en classe.

Les étudiants doivent réfléchir aux aspects suivants:

- Les moyens de mobiliser des personnes dans d'autres pays;
- Les dépenses qu'ils pourraient être amenés à engager;
- Les moyens mis en œuvre pour collecter des fonds;
- Les canaux qu'ils utiliseraient pour atteindre la population;
- Les personnes à qui ils s'adresseraient.

METHODES DE PERSUASION



- 4) Montrez la **diapositive 3 du PowerPoint** ou demandez aux étudiants de consulter la page 20 du **dossier de l'élève**. Expliquez que pour qu'une campagne obtienne un soutien, nous devons persuader la population que notre idée est bonne. Nous pouvons utiliser ces quatre méthodes (ou une combinaison d'entre elles) pour nous aider à formuler notre argumentation. Laquelle, selon les étudiants, susciterait la réaction la plus positive?

Logique: L'idée fait-elle sens? Existe-t-il un lien direct entre l'action demandée et, par exemple, des améliorations dans la société/l'économie/la vie quotidienne/la santé?

Sentiments: Le problème fait-il peur aux gens? Dans quelle mesure se sentiront-ils mieux si le problème est résolu? Que ressentiront-ils si le problème n'est pas résolu ou en cas d'inaction? Le problème est-il susceptible de susciter l'empathie? Est-ce un sujet qui suscite l'espoir?

Éthique: S'agit-il d'un problème moral? La question est-elle moralement condamnable? Doit-on résoudre le problème pour la simple raison qu'il s'agit de la meilleure chose à faire (même si cela peut avoir un coût)?

Crédibilité: Existe-t-il des sources fiables pour étayer notre proposition (science, recherche, etc.)? Des individus/groupes que nous admirons ou respectons (et qui se sont montrés compétents) ont-ils adopté une position similaire ou se sont-ils impliqués dans une action?

- 5) Demandez aux étudiants de citer au moins quatre initiatives possibles (il peut s'agir de celles qu'ils ont trouvées dans le dernier cours ou de nouvelles initiatives qu'ils viennent de trouver) et écrivez-les au tableau.



LA PERSUASION EN PRATIQUE

- 6) Divisez la classe en binômes, l'un sera A et l'autre B.
- 7) Invitez les étudiants à imaginer qu'ils font campagne devant un supermarché pour obtenir le soutien d'une initiative. L'étudiant A doit en choisir une qui, selon lui/elle, pourrait être la mieux argumentée en faisant appel à la logique. Il est important de souligner que l'étudiant n'a pas nécessairement à être d'accord avec le point qu'il défend.

- 8) Accordez quelques minutes à l'étudiant A pour convaincre l'étudiant B des raisons pour lesquelles il devrait soutenir l'initiative. L'étudiant B doit alors fournir des contre-arguments; l'étudiant A n'a pas à répondre.
- 9) Les étudiants échangent maintenant leurs rôles et l'étudiant B doit choisir une autre initiative et la défendre à l'aide d'arguments émotionnels (sentiments). L'étudiant A doit répondre.
- 10) Continuez à inverser les rôles pour couvrir l'éthique et la crédibilité de la même manière.
- 11) Invitez les étudiants à se demander si leur approche convenait le mieux à l'initiative sélectionnée. Pensez-ils avoir réussi? Les contre-arguments ont-ils mis en évidence une faiblesse dans les arguments invoqués?



REPENDRE A DES ARGUMENTS CONTRADICTOIRES



- 12) Rappelez aux étudiants que pour qu'une campagne soit réussie, ils doivent envisager d'utiliser plusieurs méthodes (logique, sentiments, crédibilité, éthique). Ils doivent également envisager d'éventuels arguments contraires et essayer d'y répondre avant qu'ils ne soient invoqués.



- 13) Passez à la **diapositive 4 du PowerPoint** ou écrivez au tableau: «Nous devons interdire l'utilisation des pesticides dans l'agriculture.»
- 14) Les étudiants restent avec leur binôme ou changent de partenaires. Annoncez aux étudiants qu'ils vont jouer le rôle d'élèves de leur âge. En se servant de l'une des méthodes susmentionnées qu'il juge appropriée, l'étudiant A doit défendre cette déclaration. L'étudiant B doit essayer de trouver des arguments contradictoires.
- 15) Les élèves inversent à présent les rôles, mais cette fois-ci, B (qui défend la déclaration) est un étudiant, et A (qui oppose ses arguments) est un agriculteur.
- 16) Invitez les étudiants à réfléchir aux arguments contradictoires avancés. Ont-ils changé lorsque l'étudiant adverse a joué le rôle d'un agriculteur?

TROUVER UN TERRAIN D'ENTENTE

Pour élaborer la législation européenne, il est essentiel de trouver un terrain d'entente et de comprendre les différents points de vue des parties concernées. Ce principe s'applique également à toute proposition de loi lancée par les citoyens à l'aide de l'ICE. Si une Initiative citoyenne européenne parvient à recueillir un million de signatures et que la Commission décide de présenter une proposition juridique, les colégislateurs, le Parlement européen et le Conseil, devront parvenir à un compromis. Avant de proposer une législation, la Commission devra tenir compte de l'avis de toutes les parties concernées; les membres du Parlement examineront l'impact sur les citoyens et les entreprises de leur circonscription; et au sein du Conseil, les représentants de chaque pays de l'UE examineront la question au niveau national, car certains pays peuvent être plus ou moins concernés que d'autres. Tous ces organismes devront négocier et faire des compromis pour que l'initiative aboutisse à une loi.

- 17) Expliquez aux étudiants que s'ils veulent qu'une campagne bénéficie du soutien positif le plus large possible, ils doivent convaincre différents groupes de personnes dont les préoccupations peuvent être différentes.



18) Passez à la **diapositive 5 du PowerPoint** ou écrivez les termes suivants au tableau: Étudiant(e), Parent, Professionnel(le), Responsable politique.



19) Divisez la classe en quatre groupes et attribuez à chacun d'eux l'un des personnages susmentionnés, qui représentera un groupe de personnes. Invitez les étudiants à ouvrir la page 21 du **dossier de l'élève** et à noter ce qui préoccupe leur personnage et ce qui le rassure.



20) Donnez aux étudiants quelques minutes pour discuter au sein de leurs groupes, puis faire part à la classe de ce qu'ils ont écrit. Incitez les autres étudiants à compléter ces listes s'ils ont d'autres idées.



21) Demandez à chaque groupe de choisir une initiative à promouvoir pour leur personnage. À quels médias doivent-ils avoir recours? Quelle(s) méthode(s) serait(ent) la/les plus adaptée(s)?

FIN DU COURS

22) Expliquez aux étudiants qu'ils vont devoir réaliser une vidéo pour leur travail final, afin de promouvoir une initiative qu'ils aimeraient faire adopter par l'Union européenne. Voici les règles à suivre.

- Ils doivent travailler par groupes de 3 ou 4.
- Ils doivent choisir un sujet qui, selon eux, pourrait faire l'objet d'une bonne initiative. Ils peuvent reprendre celui qui a été discuté en classe ou en choisir un autre.
- Ils doivent réaliser une vidéo de 3 minutes maximum pour justifier leur proposition.
- Ils peuvent interpréter des personnages dans la vidéo.
- S'ils le souhaitent, ils peuvent intégrer de la musique et/ou des graphiques dans leur vidéo.
- Ils doivent s'assurer qu'ils ont l'autorisation de filmer des lieux ou d'autres personnes.
- Une liste de crédits doit indiquer qui a été responsable de quelle partie du projet.

Accordez aux étudiants un peu de temps pour constituer les groupes et choisir une initiative.

Si vous avez suffisamment de temps, les vidéos peuvent être visionnées pendant le cours suivant. À défaut, les vidéos peuvent être téléchargées sur une plateforme collaborative utilisée par l'école. Les étudiants doivent être encouragés à formuler des commentaires positifs à partir des questions qui ont été abordées pendant ces cours. Si les étudiants le souhaitent, ils peuvent voter pour élire la vidéo la plus efficace (ils ne peuvent pas voter pour leur propre vidéo).

ACTIVITE FACULTATIVE



Quelques étudiants sont sélectionnés pour participer à une audition au Parlement européen afin de présenter leur initiative. Les autres étudiants sont des membres du Parlement européen issus de différents pays et de différents partis/orientations politiques. Ils peuvent poser des questions et décider ensuite s'ils sont favorables à l'initiative.

Vous trouverez ci-dessous l'enregistrement d'une véritable audition. La langue peut être modifiée en cliquant sur le symbole «note»:

https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/webstreaming/agri-envi-committee-meeting_20230124-1430-COMMITTEE-ENVI-AGRI

Évaluation des connaissances

1. Combien de citoyens de l'UE faut-il pour lancer une Initiative citoyenne européenne?
 - a. 3 citoyens de l'UE
 - b. 5 citoyens de l'UE vivant dans n'importe quel État membre
 - c. 7 citoyens de l'UE vivant dans 7 États membres différents
 - d. Il n'y a pas de minimum requis
2. Pouvez-vous lancer une Initiative citoyenne européenne sur n'importe quel sujet vous tenant à cœur et sur lequel vous souhaitez que la Commission européenne prenne des mesures?
 - a. Oui, tous les sujets sont possibles
 - b. Non, il y a des restrictions
3. Qui peut soutenir une Initiative citoyenne européenne?
 - a. Les citoyens de l'UE âgés de plus de 18 ans.
 - b. Les citoyens de l'UE en âge de voter aux élections du Parlement européen - ou âgés d'au moins 16 ans dans certains pays.
 - c. Les personnes vivant dans l'UE, quelle que soit leur nationalité.
4. Vrai ou faux: Il suffit d'obtenir un million de soutiens dans un pays de l'UE pour qu'une initiative citoyenne soit valide
 - a. Vrai
 - b. Faux
5. Vrai ou faux: La Commission européenne est obligée d'adopter une législation si une initiative citoyenne est jugée valide
 - a. Vrai
 - b. Faux
6. Parmi les institutions européennes suivantes, quelle est celle qui est responsable de l'enregistrement d'une initiative citoyenne?
 - a. Le Parlement européen
 - b. Le Conseil européen
 - c. La Commission européenne
7. Parmi les traités suivants, lequel a institué l'Initiative citoyenne européenne?
 - a. Le traité de Maastricht (1992)
 - b. Le traité de Lisbonne (2007)
 - c. Le traité de Rome (1957)

8. Quelle type de démocratie l'Initiative citoyenne européenne représente-t-elle?
 - a. Participative
 - b. Représentative

9. De combien de temps dispose une initiative pour recueillir le nombre de signatures requis?
 - a. 12 mois
 - b. 2 ans
 - c. Il n'y a pas de limite

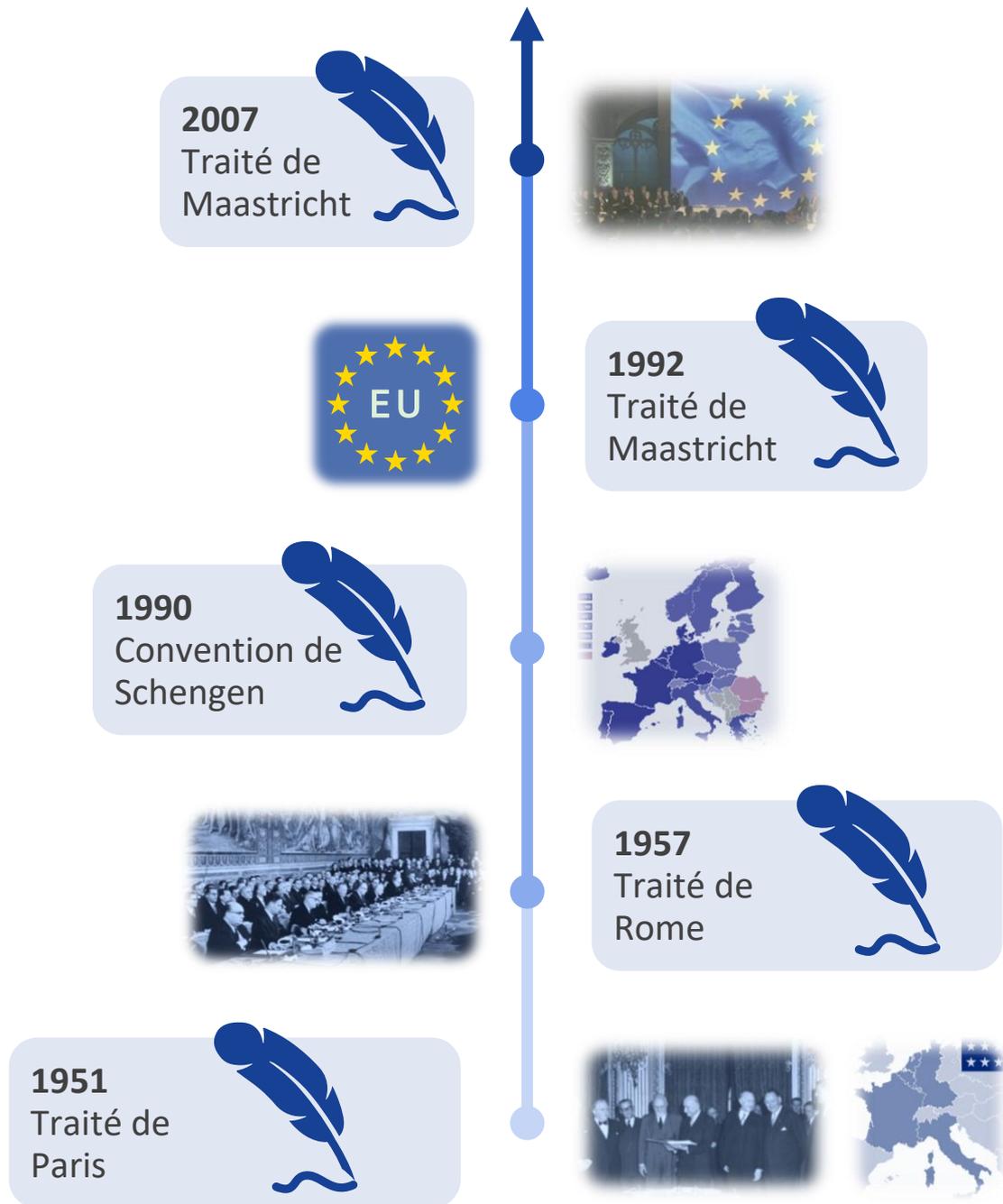
10. Vrai ou faux: Les personnes ne peuvent soutenir une initiative qu'en ligne.
 - a. Vrai
 - b. Faux

Évaluation des connaissances - Réponses

1. C.
2. B. Non, il y a des restrictions. Pour lancer une initiative, il faut d'abord qu'elle soit enregistrée par la Commission européenne. La Commission peut uniquement enregistrer les initiatives qui lui demandent d'agir sur des sujets pour lesquels elle a le pouvoir de proposer une législation. Donc, si le sujet d'une nouvelle initiative n'entre pas dans l'un des champs dans lesquels la Commission peut proposer une législation, l'initiative ne peut pas être enregistrée. Si une initiative va à l'encontre des valeurs de l'UE, elle sera également refusée par la Commission.
3. B.
4. B. Faux Pour être valide, l'initiative citoyenne doit atteindre un million de signatures et les seuils préétablis dans au moins sept États membres de l'UE.
5. B. Faux Une fois que les organisateurs de l'initiative ont rencontré la Commission européenne et qu'une audition publique a eu lieu au Parlement européen, la Commission est tenue d'indiquer les mesures qu'elle proposera en réponse à une initiative citoyenne valide (le cas échéant), ainsi que les raisons pour lesquelles elle agira (ou n'agira pas). Cette réponse prendra la forme d'une communication formellement adoptée par les commissaires et sera publiée dans toutes les langues officielles de l'UE.
6. C.
7. B.
8. A. La démocratie représentative consiste à élire des députés européens pour représenter nos intérêts.
9. A.
10. B. Les personnes peuvent également signer des formulaires de soutien sur papier.

FICHE D'INFORMATION SUR LES TRAITÉS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les principaux traités de l'UE



https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/principles-and-values/founding-agreements_fr

Les traités qui suivent sont autant de jalons importants dans l'histoire de l'Union européenne. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, veuillez suivre les liens figurant après chaque boîte d'information. N'oubliez pas que vous pouvez changer de langue au besoin.

TRAITE DE PARIS 1951

L'Union européenne voit le jour dans les années 1950, après la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif est d'éviter une nouvelle guerre sur le continent européen. Le traité de Paris constitue la première étape de l'intégration européenne. Il instaure la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui regroupe six pays européens (Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) entre lesquels le commerce du charbon et de l'acier peut s'effectuer sans entraves. Le principal objectif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier était d'intégrer les économies des nations européennes participantes afin de réduire les risques de conflit et en même temps de repérer si l'un des membres utilisait de l'acier pour fabriquer des armes en prévision d'une guerre éventuelle.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=LEGISSUM:xy0022>

TRAITE DE ROME 1957

Ce traité instaure la Communauté économique européenne (CEE), qui réunit six pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) dans le but de favoriser l'intégration et la croissance économique par le biais des échanges commerciaux.

Il établit un marché commun fondé sur la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Il institue également une union douanière, en supprimant les droits de douane à l'intérieur de ses frontières et en fixant des droits de douane communs pour les marchandises en provenance de l'extérieur.

Ce traité a permis la mise en place d'un grand nombre d'institutions européennes que nous connaissons aujourd'hui:

- Le Conseil des ministres
- La Commission
- L'Assemblée parlementaire (Parlement européen)
- La Cour de justice
- Le Comité économique et social

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=LEGISSUM%3Axy0023>

CONVENTION DE SCHENGEN 1990

La convention de Schengen établit un espace de libre circulation sans contrôle aux frontières entre les signataires. Depuis, elle a été intégrée au droit de l'Union et constitue désormais un objectif déclaré de l'Union européenne.

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=LEGISSUM%3Aschengen_agreement

TRAITE DE MAASTRICHT 1992

Il s'agit du traité qui marque la fondation de l'Union européenne. Il introduit notamment le concept de «citoyen européen», qui permet aux citoyens de n'importe quel pays de l'UE de vivre et de travailler dans n'importe quel autre État membre. Il leur confère également un certain nombre de droits et de protections.

Le traité a également permis d'établir l'idée d'une monnaie commune et d'une coordination des politiques économiques, ce qui a conduit à la création de l'euro et de la Banque centrale européenne.

Le traité a centralisé de nombreuses responsabilités qui relevaient auparavant des gouvernements nationaux, et ce dans le but de permettre une plus grande harmonisation au sein de l'Union européenne. Il a également modifié la structure du pouvoir au sein des institutions de l'UE.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=LEGISSUM%3Axy0026>

LE TRAITE DE LISBONNE 2007

Ce traité prolonge et modifie les traités en vigueur à l'époque. Il confère à l'Union européenne une personnalité juridique, en vertu de laquelle l'Union peut désormais signer des traités ou adhérer à des organisations en tant qu'entité unique. Il renforce le caractère juridiquement contraignant de la [Charte des droits fondamentaux](#) et lui confère la même valeur juridique que les traités. Il précise également les compétences de l'UE.

Mais surtout, le traité renforce la démocratie en élargissant le pouvoir du Parlement européen.

Il propose également un mécanisme permettant aux citoyens ordinaires d'influer directement sur la politique et la législation de l'UE. C'est dans ce cadre que l'Initiative citoyenne européenne (ICE) a été introduite.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=legissum%3Aai0033>

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/5/the-treaty-of-lisbon>

Pour en savoir plus sur les traités actuellement en vigueur, consultez EUR-lex:

<https://eur-lex.europa.eu/collection/eu-law/treaties/treaties-force.html?locale=fr>

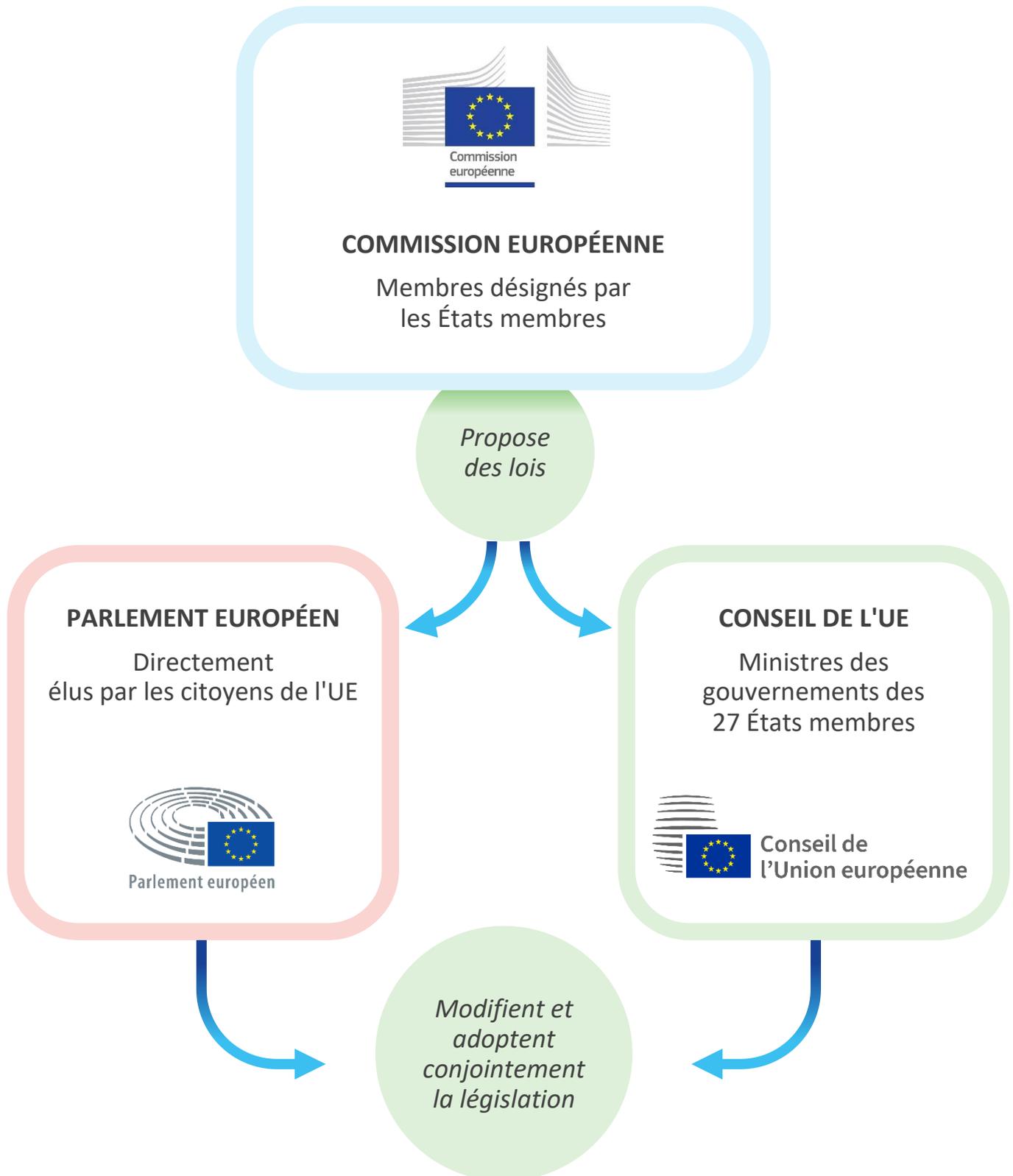
CHAMPS D'ACTION DE L'UE (une sélection)

Compétence exclusive	Compétence partagée	Compétence d'appui
Union douanière	Marché unique	Santé publique
Règles de concurrence	Emploi et affaires sociales	Industrie
Politique monétaire	Agriculture	Culture
Commerce	Pêche	Tourisme
Plantes et animaux marins	Environnement	Éducation et formation, jeunesse et sport
	Protection des consommateurs	Protection civile
	Transport	Coopération administrative
	Réseaux transeuropéens	
	Énergie	
	Justice	
	Droits fondamentaux	
	Migration et affaires intérieures	
	Santé publique	
	Recherche et espace	
	Coopération au développement et aide humanitaire	

Pour en savoir plus:

https://europa.eu/citizens-initiative/how-it-works/how-start-initiative-step-step/faq-eu-competences-and-commission-powers_fr

LE PROCESSUS LÉGISLATIF EUROPÉEN



© Union européenne, 2023

La réutilisation est autorisée à condition que la source soit mentionnée. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

PDF ISBN: 978-92-68-03887-1

doi: 10.2792/107984

KA-04-23-421 FR-N



Office des publications
de l'Union européenne



Initiative
citoyenne
européenne